

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 07 MARS 2024

Le 07 Mars 2024, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LEPARRE-MEDOC, légalement convoqué le 1^{er} Mars 2024, s'est assemblé au salon d'honneur de la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Claude LAPARLIERE, Adjoint.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs FERNANDEZ, LAPARLIERE, HUE, ROBERT, MESSYASZ, CAZAUBON, GARRIGOU, CHAPPELLAN Adjoints, MUNETTI, FLEURT, SONNI, DALCIN, LE BREDONCHEL, BAHLOUL, ROHEL, BOYER, QUILLET, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme SCOTTO DI LUZIO	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. LAPARLIERE Adjoint
M. CROMER	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme DALCIN Conseillère M ^{ale}
Mme BASQUE	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. LE BREDONCHEL Conseiller M ^{al}
Mme BOUDEAU	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme FERNANDEZ Adjointe
M. CADRET	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	M. ROBERT Adjoint
M. ALCOUFFE	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme BOYER Conseillère M ^{ale}
M. SANS	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme QUILLET Conseillère M ^{ale}

ABSENTS EXCUSÉS : MM. GUIRAUD Maire, GOFFREDI, SEGUIN, MICHELON et SETTIER, Conseillers M^{aux}

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARRIGOU Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : Jean-Claude LAPARLIERE

362 - OBJET : Adoption Compte Administratif 2023 - COMMUNE

M. le Maire ayant quitté la salle et la présidence de séance étant assurée par M. LAPARLIERE, Adjoint aux Finances,

Après avoir examiné le compte administratif, entendu l'exposé du président de séance et pris connaissance des résultats,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE PAR 22 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS (Mmes SANS et QUILLET)

☞ Le compte administratif 2023 du budget principal de la commune, qui est en concordance avec le résultat du compte de gestion, et dont la balance générale fait ressortir un excédent global de clôture de **1 057 134,85 €**.

	Dépenses	Recettes	Résultat global
Investissement	2 337 835,14 €	2 370 491,81 €	32 656,67 €
Restes à réaliser	104 944,40 €	0,00 €	-104 944,40 €
Fonctionnement	7 158 174,67 €	8 287 597,25 €	1 129 422,58 €
TOTAL	9 600 954,21 €	10 658 089,06 €	1 057 134,85 €

Acte télétransmis au contrôle de légalité
Numéro de l'accusé réception
033-213302409-20240307-362-DE
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Publié ou notifié le 11/03/2024



Pour copie conforme
La Première Adjointe

Danielle FERNANDEZ